



Facture d'un travail inachevé

Par **dani02**, le **04/02/2009** à **07:40**

J'ai fait installer un portail automatique, en août 2003. Celui-ci n'a jamais fonctionné normalement. Après plusieurs interventions sans résultats dans le cadre de la garantie, en juin 2008, l'installateur a décidé de changer la carte informatique de la motorisation. Au bout de quelques jours, celle-ci se dérègle. Le portail ne fonctionne toujours pas et l'installateur ne donne plus suite à mes demandes d'interventions, m'accusant de "jouer avec les télécommandes". Il me réclame aujourd'hui le paiement de la facture, majorée d'intérêts de retard, que je n'ai pas cru bon lui payer, considérant que le travail n'était pas achevé. Merci de me conseiller sur la démarche à suivre pour régler ce différent.

Dani02